



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

CONSEIL

Rapport de la réunion conjointe de la quatre-vingt-seizième session du Comité du Programme et de la cent quinzième session du Comité financier

Rome, 27 septembre 2006

Table des matières

	Pages
QUESTIONS SOUMISES A L'ATTENTION DU CONSEIL	ii
INTRODUCTION	1
POINT 1: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	1
POINT 2: APPLICATION DES DECISIONS DE LA CONFERENCE ET PROPOSITIONS DU DIRECTEUR GENERAL	1
POINT 3: FINANCEMENT, EN 2006-07, DES AUGMENTATIONS RECOMMANDEES DANS L'ENQUETE SUR LES SALAIRES DES AGENTS DES SERVICES GENERAUX	3
POINT 5. QUESTIONS DIVERSES	3

Questions soumises à l'attention du Conseil

Questions soumises pour examen et/ou décision

	Paragraphes
Application des décisions de la Conférence et propositions du Directeur général	4 - 16
Financement, en 2006-07, des augmentations recommandées dans l'enquête sur les salaires des agents des Services généraux	17 - 18

Questions soumises pour information

	Paragraphe
Questions diverses	19

RAPPORT DE LA RÉUNION CONJOINTE DU COMITÉ FINANCIER ET DU COMITÉ DU PROGRAMME

Rome, 27 septembre 2006

Introduction

1. Les Comités présentent au Conseil le rapport ci-après de leur Réunion conjointe.
2. Les Membres suivants étaient présents à la réunion :

Comité du Programme

Président

M. V. Heard (Royaume-Uni)

Membres

M. A.R. Ayazi (Afghanistan)

Mme J. Barfield (Australie)

M. J. Melanson (Canada)

M. Arvelo Caamaño (République dominicaine)

M. R. Parasuram (Inde)

Mme Z. Budhan (Jamaïque)

M. S.A Essa (Jamahiriya arabe libyenne)

M. R. Recide (Philippines)

M. G.G. Lombin (Nigéria)

Mme V.B. Titi (Afrique du Sud)

Comité financier

Président

M. A. Ashraf Khawaja (Pakistan)

Membres

M. S. Skafté (Danemark)

M. E.W. Hein (Allemagne)

M. A. Zodda (Italie)

M. S. Yokoi (Japon)

Mme A.M. Baiardi Quesnel (Paraguay)

M. R. Seminario Portocarrero (Pérou)

M. L. Brudvig (États-Unis)

Mme Muchada (Zimbabwe)

Point 1: Adoption de l'ordre du jour¹

3. L'ordre du jour de la Réunion conjointe a été approuvé.

Point 2: Application des décisions de la Conférence et propositions du Directeur général²

4. Les Comités ont entendu des communications orales présentées par leur président respectif sur les délibérations de chaque Comité concernant le document CL 131/18.

5. Les Comités ont été informés des problèmes de liquidités auxquelles l'Organisation est confrontée, en raison principalement des arriérés et du retard enregistré au niveau du versement des contributions mises en recouvrement, et ont appelé tous les Membres à s'acquitter de leurs obligations en temps opportun. Ils ont rappelé que le Directeur général, dans son allocution à la Réunion conjointe, avait appelé tous les Membres à verser leur contribution à temps, quel qu'en soit le montant. Les Comités ont observé le grave problème structurel posé par les coûts récurrents non inscrits au budget et en grande partie imprévus.

¹ JM 06.2/1.

² CL 131/18.

6. Les Comités ont également noté les défis posés par les réductions budgétaires en valeur réelle des deux derniers exercices biennaux, découlant de décisions prises par les organes directeurs concernant le Programme de travail et budget, ainsi que les réductions considérables d'effectifs qui ont été effectuées sur une longue période.
7. Les Comités ont noté avec satisfaction que les avis spécifiques qu'ils avaient formulés lors de l'examen du Programme de travail et budget révisé 2006-07³, à leur session de mai, avaient été pris en considération, déterminant une augmentation des montants alloués à des domaines hautement prioritaires comme la CIPV et le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et l'allocation de montants plus adéquats pour les contrôles financiers internes.
8. Les Comités ont noté les changements approuvés concernant la structure du Siège qui ont été mis en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2006 et ont rappelé la décision de la Conférence concernant une décentralisation accrue. Ils ont pris note avec satisfaction des progrès conséquents réalisés concernant la mise en place des nouveaux bureaux décentralisés en Afrique et en Asie centrale.
9. Les Comités ont demandé qu'il soit fait preuve d'une souplesse appropriée dans l'application de la nouvelle structure de fonctionnement pour les bureaux décentralisés, y compris en ce qui concerne la composition des équipes multidisciplinaires, qui doit répondre aux besoins.
10. Les Comités ont examiné les propositions relatives à l'application de la décision de la Conférence concernant la création du Centre de services communs et de ses trois « pôles » situés à Budapest, à Bangkok et à Santiago du Chili et supervisés par un centre établi à Rome. Les Comités ont pris note du calcul effectué par le Secrétariat en vertu duquel l'établissement du Centre de services communs permettrait d'économiser 8 millions de dollars EU par exercice biennal. Des Membres ont exprimé des avis divergents, en particulier concernant la proposition d'établir un pôle à Budapest. Ils ont indiqué attendre avec intérêt des informations supplémentaires sur la structure proposée et sur les autres localisations envisagées, notamment en Afrique, avant la prochaine session du Conseil.
11. Les Comités ont examiné les propositions supplémentaires de réforme présentées par le Directeur général dans le document portant la cote CL 131/18. Ils ont salué la proposition d'établir un Centre de gestion des crises afin de faire face aux maladies transfrontières des animaux et aux maladies des plantes. Quelques Membres ont fait état du transfert du Bureau régional pour l'Europe à Budapest. Un Membre s'y est opposé. Les avis étaient également partagés quant à l'établissement des bureaux sous-régionaux proposés pour l'Amérique centrale et les pays du Golfe.
12. Certains pays ont appuyé les réformes au Siège et les propositions supplémentaires de décentralisation soumises par le Directeur général, qui visent à tenir compte des avis exprimés par les différentes Conférences régionales. Ils ont estimé qu'il s'agissait d'une conséquence logique de la réforme approuvée par la Conférence, visant à étendre celle-ci à d'autres régions sans devoir attendre les conclusions de l'Évaluation externe indépendante.
13. Cependant, d'aucuns se sont inquiétés du fait que les propositions de réforme actuelles ne répondaient pas de manière adéquate aux besoins de la région Asie en général, et de l'Asie du Sud en particulier, ainsi que de la réduction globale du nombre de fonctionnaires internationaux du cadre organique au Bureau régional de Bangkok. Des Membres de la région ont souligné qu'il convenait que le Directeur général organise d'autres consultations avec eux.

³ doc. PC 95/3 – FC 113/14.

14. D'autres Membres ont exprimé des réserves quant au contenu et au moment choisi pour les propositions de changement, préférant attendre les conclusions de l'Évaluation externe indépendante de la FAO et les propositions de réformes à plus grande échelle du système des Nations Unies prévues ultérieurement en 2006. Ils ont souligné qu'il était souhaitable d'évaluer les coûts et les bénéfices effectifs de la mise en œuvre de la première phase des réformes déjà approuvées par la Conférence en ce qui concerne les bureaux décentralisés, avant d'introduire d'autres changements.

15. Les Comités ont réaffirmé qu'il convenait d'étudier plus en profondeur la possibilité d'actions conjointes entre les trois organisations du système des Nations Unies établies à Rome, afin de réaliser des gains d'efficience et d'efficacité, reconnaissant qu'il faudrait pour ce faire que les Membres tiennent un discours cohérent au sein des organes directeurs respectifs.

16. À la lumière de ce qui précède, les Comités ont encouragé les Membres à poursuivre le dialogue, étayé par les informations fournies par le Secrétariat, avant les débats et les décisions du Conseil, à sa prochaine session.

Point 3: Financement, en 2006-07, des augmentations recommandées dans l'enquête sur les salaires des agents des Services généraux⁴

17. Les Comités ont examiné le document et étudié les options présentées par le Secrétariat concernant le financement de l'augmentation de salaire des agents des Services généraux recommandée par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI).

18. Les Comités sont convenus à l'unanimité que les contributions de la Fédération de Russie au Programme de travail et budget 2006-07 devaient, à titre exceptionnel, être imputées aux Recettes accessoires et utilisées pour financer en partie l'augmentation de salaire des agents des Services généraux, imprévue et non inscrite au budget. À l'exception de deux Membres qui s'y sont opposés, les Comités ont recommandé que le montant restant de 6,5 millions de dollars EU devait être prélevé sur le compte de réserve spécial et ont noté que le Comité financier étudierait séparément s'il convenait de soumettre des propositions au Conseil relatives à la reconstitution de ce compte, afin de le doter des fonds nécessaires à l'imputation.

Point 5. Questions diverses

19. Les Comités ont demandé au Secrétariat de soumettre à la Réunion conjointe de mai 2007 un document étudiant dans quelle mesure une collaboration plus étroite entre les institutions établies à Rome (FAO, PAM et FIDA) pour les activités « de bureau » ayant trait à l'administration et au traitement des opérations pourrait permettre de réaliser des gains d'efficience dans ce domaine. Il a été reconnu qu'il s'agissait d'un objectif à moyen terme, mais que les concertations entre ces institutions devraient débiter dès que possible. Afin de faciliter le processus, les Membres ont décidé de soulever la question auprès des autres institutions établies à Rome, selon qu'il conviendra, et sont convenus que le Secrétariat consulterait les Secrétariats des autres institutions.

⁴ JM 06.2/3.